

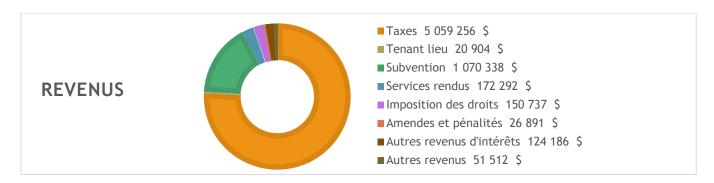
12 juin 2024

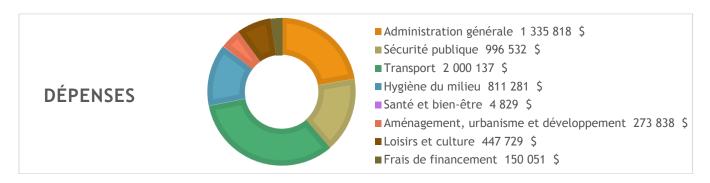
Chères citoyennes et chers citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, et au nom du conseil municipal, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2023. Vous y trouverez nos principales réalisations ainsi qu'un résumé de l'état de la situation financière de la Municipalité.

## Résumé de la situation financière

Pour l'année 2023, les revenus de fonctionnement ont été de 6,7 M\$ par rapport à un budget de 6,5 M\$. L'écart de 200 k\$ provient en partie des revenus sur les placements qui ont été 90 k\$ plus élevés en raison d'une hausse des taux d'intérêt. D'autre part, les nouvelles constructions et les travaux de rénovation ont permis à la Municipalité d'aller chercher des revenus de taxes supplémentaires de 63 k\$. Finalement, les activités immobilières sur le territoire ont permis de dégager des revenus de droits de mutation supérieurs de 37 k\$.





Quant aux charges de fonctionnement, celles-ci ont été de l'ordre de 6 M\$ par rapport à un budget de 6,45 M\$. L'écart de 450 k\$ entre le budget et le réel est principalement expliqué par :

- Des économies sur les salaires d'environ 126 k\$ en raison du roulement de personnel dans le département de la voirie, ce qui a laissé des postes vacants équivalant à 15 mois de salaire, ainsi que l'arrivée tardive du responsable des infrastructures pour qui le salaire avait été budgété pour l'année complète. Moins d'heures supplémentaires ont été effectuées en raison des hivers moins rigoureux.
- Des frais de drainage et de reconstruction moindres que les années passées permettant une économie d'environ 90 k\$ par rapport au budget;



- Un printemps plus doux qui a engendré moins de bris sur le réseau routier pour environ 48 k\$ d'économie;
- Le report de la réalisation d'un plan d'intervention sur le réseau asphalté qui avait été budgété à 50 k\$;
- L'absence de soumissionnaire pour le déneigement alors que cela avait budgété à 36 k\$ pour novembre et décembre 2023;
- Un hiver moins rigoureux qui a également permis à la Municipalité d'économiser sur le sable et le sel pour un montant de 37 k\$.

Des économies précitées, des sommes de 136 k\$ avaient été prévues être financées par le surplus. Elles n'ont donc pas fait l'objet de taxation auprès des citoyens.

Selon le rapport financier 2023, la Municipalité a réalisé un excédent de fonctionnement de 812 k\$ en 2023, incluant un financement par le surplus à la hauteur de 552k\$. Cela signifie que, bien que les revenus auraient permis de couvrir certaines dépenses, celles-ci ont plutôt été financées par le surplus sur décision du conseil. L'excédent de fonctionnement avant l'affectation du surplus a été de 260 k\$ pour 2023.

Le surplus non affecté en fin d'exercice était au solde de 2,2 M\$ par rapport à 2,45 M\$ en 2022, soit une diminution de 245 k\$. Le financement de certains investissements par le surplus a rendu possible l'atteinte de l'objectif de diminution des surplus que s'était fixé le conseil municipal. Encore en 2024, un montant de 389 k\$ des dépenses de fonctionnement est prévu être financé par le surplus.

Outre le surplus, la Municipalité possède des réserves, des fonds affectés, et des revenus reportés dédiés à des usages spécifiques totalisant 2,4 M\$. Ces sommes incluent, entre autres, les redevances imposées aux exploitants de carrières s'élevant à 1,39 M\$, les sommes devant servir à l'entretien du réseau routier qui subit une détérioration prématurée en raison des activités de camionnage des entreprises taxées.

La Municipalité présente un actif financier net de 1,87 M\$ (surplus des actifs financiers pouvant être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou futures sur tous les passifs) et des dettes de 4,1 M\$, dont 3 M\$ servent à financer des subventions à recevoir sur 10 et 20 ans.

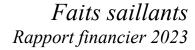
Les citoyennes et citoyens de Compton se trouvent en bonne position financière. L'accessibilité à des liquidités est de plus en plus nécessaire en raison de l'augmentation de la récurrence des différentes catastrophes naturelles aux cours des dernières années et pour les années à venir.

## Réalisations 2023

L'année 2023 a notamment été marquée par les investissements suivants :

- ✓ Construction de l'abri de sable d'hiver (676 k\$);
- ✓ Acquisition d'un camion 10 roues (405 k\$);
- ✓ Acquisition d'appareils respiratoires pour le service incendie (106 k\$);
- ✓ Camionnette et accessoires pour le service de la voirie (59 k\$).

Les investissements réalisés ont totalisé 1,46 M\$ pour lesquels la Municipalité a obtenu des subventions à hauteur de 537 k\$. Le surplus non affecté a financé une part de 435 k\$ et de nouvelles dettes ont été





émises à hauteur de 405 k\$. Le reste a été financé par les activités de fonctionnement et par des réserves financières et fonds réservés.

## Rapport du vérificateur externe

La firme Raymond Chabot Grant Thornton, auditeurs, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la Municipalité au 31 décembre 2023 donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière. Une opinion avec réserve a été émise en lien avec le chapitre SP 3280 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

C'est sur une année plus active en projet et en défis que nous fermons les livres. La collaboration des élus, des employés de la Municipalité ainsi que des citoyennes et citoyens de Compton a permis de maintenir un niveau de services adéquat pour la population. Merci à tous et toutes pour votre précieuse collaboration.

Jean-Pierre Charuest Maire